

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moni-
be

Obligatoire de remplir

***26063495*****Déposé / Reçu le****U 8 MAI 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
~~francophone de Bruxelles~~N° d'entreprise : **0768 960 570****Nom**(en entier) : **Fondation BE Central**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation privée**Adresse complète du siège : **Cantersteen 12
1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission et nomination de personne déléguée à la gestion journalière**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 05/05/2025.

À l'unanimité des voix, l'assemblée a pris les résolutions suivantes :

La démission de Crespei Charlène en qualité de personne déléguée à la gestion journalière au sein de la fondation en date du 1 mai 2026.

La nomination de Ninon Maquet en qualité de personne déléguée à la gestion journalière au sein de la fondation en date du 1 mai 2026.

Par la même occasion, procuration est donnée à la société Adminco (ADM+) SRL, située Chaussée d'Alsemberg 999 bte 14, 1180 Uccle, représentée par Monsieur Jordan Kanda-Boko, avec pouvoir de substitution, pour accomplir les formalités de dépôt et/ou de publication de la présente résolution au Moniteur belge, ainsi que les inscriptions auprès des autorités administratives compétentes.

Cette procuration n'engage ni la société Adminco (ADM+), ni ses représentants, pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société.

Jordan Kanda-Boko pour Adminco
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).